
TRIBUNAL DU CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF DES NATIONS UNIES

Affaire n° : UNDT/NBI/2020/050

Jugement n° : UNDT/2020/112

Date : 8 juillet 2020

Original : anglais

Juge : Mme Eleanor Donaldson-Honeywell

Greffé : Nairobi

Greffier : Mme Abena Kwakye-Berko

YOUNIS

contre

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Introduction et rappel de la procédure

1. Le requérant est le Chef de la Section des transports de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Il est titulaire d'un engagement continu de classe P-5 et est employé à El-Fasher.
2. Le 1^{er} juillet 2020, il a introduit une requête devant le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (le « Tribunal ») siégeant à Nairobi, contestant l'interprétation faite par le défendeur des règles relatives aux sommes non payées au titre des indemnités journalières de subsistance et d'autres frais de voyage.
3. Le 1^{er} novembre 2019, le requérant avait demandé le contrôle hiérarchique de la décision contestée par le Groupe du contrôle hiérarchique, mais n'avait reçu de réponse que le 2^{nt}

Dispositif

7. Le Tribunal rejette la requête comme irrecevable.

(Signé)

Eleanor Donaldson-Honeywell, juge

AinsiAinsic8Tm0 g0 G[(-)] TJETQ0.00000912